GOUVERNER, C'EST PRÉVOIR

Déjà en 1988, Jean-Marie Le Pen montrait sa lucidité et définissait
***les points clés du redressement de la France* :**
(Extraits du *Passeport pour la victoire* édité pour la campagne présidentielle de 1988),

Dénatalité : un revenu maternel pour les mères de famille

Aujourd'hui la famille est pénalisée et la France n'a plus assez d'enfants pour renouveler sa population. Le risque est grand de ne plus pouvoir payer les retraités et de voir disparaître le peuple français.

Immigration : défendre la nationalité française

L'immigration venue du Tiers-Monde compromet les conditions de vie de nombreux français, elle est source de délinquance et de chômage, elle met en cause l'identité. Nous voulons que l'acquisition de la nationalité française ne soit plus automatique et devienne un honneur réservé à ceux qui le méritent. Nous voulons que la préférence soit donnée aux Français en matière d'emploi et de prestations sociales. nous voulons une politique de retour au pays natal pour les immigrés.

Chômage : la priorité d'emploi aux Français

Donnons la priorité d'emploi aux Français par rapport aux étrangers n'appartenant pas à la CEE. Offrons aux femmes la possibilité financière de libérer leurs postes de travail pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants.

Institutions : pour le référendum d'initiative populaire

Aujourd'hui, le peuple n'a plus la parole et le pouvoir est confisqué par les partis, les syndicats, la bureaucratie qui travaillent pour leurs propres privilèges.

Éducation : oui à l'école du savoir et du travail

L'école noyautée par les socialistes n'assure plus l'instruction de nos enfants. Elle les endoctrine et les conduit à la médiocrité. Nous voulons une école de qualité qui transmette le savoir et notre héritage culturel.

Économie : moins d'impôts moins de bureaucratie

L'état réglemente notre vie du berceau à la tombe et prélève des impôts et des cotisations de plus en plus lourds. Nous voulons la réduction du nombre des fonctionnaires, la limitation et la simplification des règlements et la suppression progressive de l'impôt sur le revenu du travail.

Social : la sécurité sociale aux Français

La politique sociale menée depuis 1974 réduit les prestations et augmente les cotisations et les charges dont une bonne partie est gaspillée par une gestion irresponsable. Résultat : la pauvreté se développe dans notre pays et les Français risquent de perdre leur protection sociale.

aucun de ces problèmes n'a vu le début d'une solution.

Comment croire que ceux qui ont soutenu, accepté, ou participé à une politique qui conduit la France à sa disparition, pourraient demain concevoir et appliquer les mesures indispensables à la survie du pays.

J. Chirac (loi Veil sur l'avortement, regroupement familial des immigrés), Premier Ministre de F. Mitterrand (1986-1988), n'a remis en cause aucune des grandes décisions socialistes, n'a pas tenu ses promesses électorales (réforme du code de la nationalité, des universités). Ce qui a permis la réélection de F.Mitterrand en 1988.
É. Balladur, dernier Premier Ministre de F. Mitterrand, n' a, lui non plus, jamais remis en cause la politique des socialistes, malgré une majorité écrasante à l'Assemblée Nationale, a **augmenté encore les charges et les impôts.**

Seul Jean-Marie Le Pen a le courage et la clairvoyance d'un homme d'État
malgré le terrorisme médiatique, il dit la vérité aux Français

Seul il aura le courage d'appliquer les remèdes qui s'imposent

Élisez Jean-Marie Le Pen à la présidence de la République

Coupon à retourner au **FRONT NATIONAL, 11, RUE BERNOULLI, 75008 PARIS**
TEL.: 45.22.25.91– ET TOUS LES LUNDI LE PEN INFO PARIS TEL.: 45 22 10 19

1 O – J'adhère au Front National (adhésion 260f) chèque à l'ordre du FN
2 O – J'apporte mon soutien à votre action et je vous adresse un chèque de...............FF dans ce cas uniquement, établissez votre chèque à l'ordre de "ACSES" (un reçu fiscal vous sera délivré).

("ACSES" association de financement de la Fédération de Paris du Front National, agréée par décision de la CCFP du 11 MARS 1994, conformément à l'article 11 de la loi du 11 mars 1988 modifié par l'article 13 de la loi du 15 janvier 1990)

Pour l'adhésion et le soutien, merci de bien établir deux chèques distincts.

NOM: **Prénom:** **Date de Naissance:**
ADRESSE: **Téléphone:** **Profession:**

